**Compte Rendu de la séance du conseil Municipal**

***du*: 21 / 09/ 2021**

Le 21/09/2021, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13/09/2021, conformément à l’article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M LEFEBVRE Fabrice, avec M BARBOTIN Dominique, M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Mathieu,

ainsi que : Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, M FAUQUET Joël,

*ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :*

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :**

M BAYEN Marc, Me BOROWSKI Sandra, Me DELARUE Coralie, Me DENIMAL Mélanie, Me DENOYELLE Réjane, Me DUFOUR Marie Catherine, Me HOFFMAN Emmanuelle.

*PARTICIPAIENT À LA RÉUNION*

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l’article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d’un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu’il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

***Ordre du Jour* :**

**1/ \_ Clôture des postes**

**2/ \_ Convention avec Noréade**

**3/ \_ Modification des statuts du SIDEC**

**4/ \_ Questions diverses**

**4.1/ Tickets restaurant aux personnels employés à la mairie sous contrat public**

**4.2/ Utilisation de Contrats Vacataires en mairie**

**4.3/ Réfection de trottoirs**

**4.4/ Heures complémentaires et supplémentaires pour les agents communaux**

**4.5/ Sortie au parc Astérix**

**4.6/ Garderie pendant les vacances**

**4.7/ Eolienne sur Paillencourt**

**4.8/ Remplacement de têtes d’éclairage public**

**4.9/.Informations diverses**

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

**1/ \_ Clôture des postes**

Pour remplir les exigences administratives, Monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour la clôture officielle des postes d’employées de mairies de : Mme CAFFIN Béatrice, Mme CHOPIN Cathy, Mme COURBET Zawieja. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**2/ \_ Convention avec Noréade.**

Il faut la consultation et l’approbation de chaque adhérent pour entériner la liste des sorties et entrées d’adhésions à la convention de services auprès de Noréade. Le Conseil donne son accord pour les différents mouvements et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**3/ \_ Modification des statuts du SIDEC**

Par soucis de simplification administrative, et avec l’accord de la préfecture, le SIDEC propose qu’une délibération simple approuvée par le Conseil de la commune adhérente, pourra suffire à rendre effectif le transfert d’une compétence optionnelle de celle-ci vers le SIDEC.

L’intitulé de la compétence concernant la technologie de charge des voitures électriques a été modifié pour être en cohérence avec la technologie de charge des véhicules à hydrogène. M le Maire demande l’avis du conseil pour cette procédure. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4/ \_ Questions diverses**

**4.1/ Tickets restaurant aux personnels employés à la mairie sous contrat public**

Monsieur le Maire propose la mise en place du ticket restaurant au profit des personnels de mairies sous contrat fonction-publique. C’est le même principe que dans les comités d’entreprises ou les autres mairies, c’est l’achat par le salarié du nombre de tickets choisi limité à un plafond avec une participation de la mairie. Ce principe concerne deux titulaires et un contrat à temps partiel pour lequel s’effectue un vote des membres à 5 favorables et 3 abstentions. Le Conseil donne donc son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4.2/ Utilisation de Contrats Vacataires en mairie**

Afin d’éviter des charges trop lourdes de personnel mais néanmoins satisfaire aux besoins ponctuels de fonctionnement, Monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour la mise en place de contrats de vacations au sein de la commune *( de 1 à quelques jours suivant le besoin )*. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4.3/ Réfection de trottoirs**

Certains trottoirs rue d’Estrun nécessitent une réfection partielle, monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour l’engagement des dépenses correspondantes. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4.4/ Heures complémentaires et supplémentaires pour les agents communaux**

Monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour le paiement des Heures complémentaires pour les employés sous contrats et supplémentaires pour les employés titulaires. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4.5/ Sortie au parc Astérix**

La Commission des fêtes organise une sortie au parc Astérix le dimanche 31 octobre par la mise à disposition d’un bus avec une participation pour les habitants de Paillencourt.

**4.6/ Garderie pendant les vacances**

Les membres du conseil sont d’accord pour reconduire le principe et les tarifs appliqués jusqu’ici au prochain fonctionnement de la garderie.

**4.7/ Eolienne sur Paillencourt**

Monsieur le Maire redemande la position du Conseil sur l’implantation d’éoliennes sur le territoire communal. On rappelle la règle des 500m avec les habitations, sachant que les personnes averties reconnaissent que 1000 m est plus judicieux pour échapper ou éviter les diverses nuisances.

Les membres du conseil réaffirment à l’unanimité leur opposition à ce type d’implantation sur la commune.

**4.8/ Remplacement de têtes d’éclairage public**

Monsieur le Maire demande l’avis du conseil pour l’engagement de dépenses liées au remplacement de quelques têtes défectueuses d’éclairage public rue d’Estrun. Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des Membres présents.

**4.9/.Informations diverses**

\_ Une proposition d’installation d’un DAB *(distributeur Automatique de Billets)* est actuellement à l’étude. Cette décision est liée aux coûts d’implantation et de fonctionnement ainsi qu’au lieu le plus approprié d’installation et aussi à l’accord du prestataire. L’ensemble du conseil espère que cette réalisation sera possible.

\_ La réfection du terrain de foot s’est terminée juste à temps pour la rencontre nationale.

\_ Des distributeurs de sacs de ramassage de déjections canines sont installés vers le bassin rond *(En espérant que cela évite le partage intempestif avec les semelles des promeneurs... )*

*\_* Arnaud CHATELAIN nous informe que l’ensemble des participants à la braderie du 19 septembre, ainsi que les visiteurs et les organisateurs, sont satisfaits du bon déroulement de ce dernier dimanche d’été et sont encouragés à reconduire l’opération en 2022.

\_ Des photos aériennes du village sous différents angles ont été réalisées et seront bientôt accessibles aux habitants.

\_ Monsieur Matthieu FONTAINE nous informe de l’avancée du projet de restauration scolaire et son environnement. Il reste encore plusieurs mois avant de satisfaire aux exigences complexes de financements et de démarches administratives. Il y aura bien sûr une information des habitants le moment venu.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d’un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l’avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l’ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19 h 55.

Le Maire,

Fabrice LEFEBVRE.